



ÉCOLES FONDAMENTALES
ET MAISONS RELAIS
À WILTZ

ANNÉE SCOLAIRE
2022 – 2023

AVANT-PROPOS

Les écoles fondamentales à Wiltz: modernes, multiculturelles, actives

Chers parents, chers élèves,

Chacune des trois écoles fondamentales de Wiltz offre les 4 cycles (de l'éducation précoce jusqu'à la 6ème année de l'enseignement fondamental). Une maison relais est intégrée dans chaque bâtiment scolaire.

La **Villa Mirabella** est une structure à journée continue où les cours scolaires et les activités pédagogiques sont étroitement liés.

Les écoles **Reenert** et **Villa Millermoaler** fonctionnent d'après le système classique et les parents ont le libre choix d'inscrire leurs enfants dans les maisons relais. Toutefois, il existe même dans ces écoles une bonne coopération entre le personnel enseignant et éducatif.

La commune de Wiltz se caractérise par sa grande diversité culturelle, nationale et religieuse. Les enfants apprennent ainsi, dès le début, à comprendre et respecter d'autres coutumes et habitudes. En plus, les élèves peuvent profiter d'un grand nombre d'offres d'activités sportives et culturelles des sociétés locales et de l'école de musique.

Nous souhaitons une bonne année scolaire 2022/2023.

Le collège échevinal de la commune de Wiltz.



SOMMAIRE

Numéros utiles.....	4
Les écoles fondamentales à Wiltz.....	5
Villa Mirabella – Structure à journée continue.....	6
Reenert et Villa Millermoaler – Système classique.....	7
Horaires.....	8
Encadrement des élèves en dehors des heures de classe.....	12
L'éducation non formelle gratuite pour votre enfant.....	14

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

La procédure d'inscription de mon enfant.....	16
Âge d'admission des élèves.....	17
Admission d'enfants d'autres communes.....	17
Absences et dispenses.....	18
Transport.....	20
Collaboration avec les parents.....	21
Surveillance des élèves.....	21
Livres scolaires.....	22
Accidents scolaires.....	22
Vacances et congés 2022/2023.....	23

LES ACTEURS

Les classes et titulaires.....	24
Les éducateurs de l'école fondamentale.....	27
Direction régionale 15.....	28
Les comités d'école.....	29
Les comités de parents.....	30
La commission scolaire.....	31
Le service scolaire de la commune.....	31
Le service de la médecine scolaire et de l'assistante sociale.....	31
APEEF.....	32
Kannerbureau Woltz.....	33

NUMÉROS UTILES

Direction régionale 15

Bureau direction régionale 24 75 58 90

Administration

Ecole fondamentale

Villa Mirabella

4, Campingstrooss 95 83 70 701

Villa Millermoaler

9a, avenue Nicolas Kreins 95 83 70 640

Reenert

11, avenue Nicolas Kreins 95 83 70 460

Commune de Wiltz – Service scolaire

Téléphone: 95 99 39 71

E-mail: enseignement@wiltz.lu

Romy Clees 95 99 39 71

E-mail: romy.clees@wiltz.lu

Laura Wiltgen 95 99 39 71

E-mail: laura.wiltgen@wiltz.lu

Maison Relais

Villa Mirabella

Laurent Pyckavet

Téléphone: 95 83 70 701

E-mail: mr-villa-mirabella@kannerhaus-wooltz.lu

Villa Millermoaler

Jeannot Staff

Téléphone: 95 83 70 638 / 95 83 70 659

E-mail: mr-villa-millermoaler@kannerhaus-wooltz.lu

Reenert

Noémie Raths & Pierre Lentz

Téléphone: 95 83 70 480 / 95 83 70 483

E-mail: mr-reenert@kannerhaus-wooltz.lu

Crèche Kannerhaus Wooltz

Romina Starcevic

Téléphone: 95 83 70 831

E-mail: romina.starcevic@kannerhaus-wooltz.lu

Divers

Service de la Médecine Scolaire

Centre Médico-Social 95 83 09 1

LES ÉCOLES FONDAMENTALES À WILTZ



Villa Mirabella

Structure à journée continue

4, Campingstrooss, L-9554 Wiltz
Tél.: 95 83 70 701



Villa Millermoaler

Système classique

9a, avenue Nicolas Kreins, L-9536 Wiltz
Tél.: 95 83 70 640



Reenert

Système classique

11, avenue Nicolas Kreins, L-9536 Wiltz
Tél.: 95 83 70 460



Les enfants des villages Erpeldange, Selscheid, Knaphoscheid et Eschweiler sont scolarisés à l'école «Schoulkauz» à Wilwerwiltz.

VILLA MIRABELLA – STRUCTURE À JOURNÉE CONTINUE

Précoce:

L'éducation précoce de la **Villa Mirabella** comprend 25 ou 40 heures. Il existe aussi la possibilité d'un encadrement supplémentaire sur le même site, payable selon le tarif «Chèque-Service». (plus d'informations p. 12 – 15)

Les enfants sont répartis en 2 groupes (A et B) et sont encadrés selon des horaires distincts.

Éducation préscolaire et primaire:

La présence des élèves est obligatoire avec un **horaire fixe** du lundi au vendredi de **8h00 à 16h00**. L'enseignement comprend 40 heures d'encadrement intégré: avec 28 heures de cours scolaires gratuites, et 12 heures d'activités socio-éducatives payables au tarif «Chèque-Service». (plus d'informations p. 12 – 15)

Un **encadrement supplémentaire facultatif** est assuré entre 07h00 et 08h00 le matin et entre 16h00 et 19h00 le soir, selon les besoins des parents (également payable au tarif «Chèque-Service»). La maison relais est intégrée dans le bâtiment scolaire de la Villa Mirabella.

Le plan d'études classique du Luxembourg se situe à la base de l'apprentissage et définit les compétences à développer.

Une **équipe professionnelle mixte**, composée d'enseignants et d'éducateurs, assure ensemble l'organisation des **cours scolaires** et des **activités socio-éducatives**. Les enfants peuvent exercer des activités de loisirs, sportives et culturelles tous les jours.

REENERT & VILLA MILLERMOALER – SYSTÈME CLASSIQUE

Précoce:

L'éducation précoce classique dans les écoles **Reenert** et **Villa Millermoaler** comprend 20 ou 26 heures gratuites par semaine, avec la possibilité d'un encadrement supplémentaire selon les besoins des parents dans une des crèches à Wiltz. Cet encadrement supplémentaire est à payer selon le tarif «Chèque-Service». (plus d'informations p. 12 – 15)

Les enfants sont répartis en 2 groupes (A et B) et sont encadrés selon des horaires distincts.

Éducation préscolaire et primaire:

La maison relais est intégrée dans le même bâtiment scolaire dans les deux écoles fondamentales «classiques». Les cours scolaires et les activités éducatives sont séparés au niveau de l'horaire et de la responsabilité. Toutefois, il existe une bonne coopération entre le personnel enseignant et éducatif dans ces écoles. Les éléments clés suivants sont à considérer:

La présence de votre enfant est obligatoire durant l'**horaire scolaire «classique»**.

Un **encadrement supplémentaire** facultatif est assuré en DEHORS de cet horaire scolaire (cf. tableau horaire) selon les besoins des parents. Ces heures d'encadrement sont payables au tarif «Chèque-Service». (plus d'informations p. 12 – 15)

Le **plan d'études classique du Luxembourg** se situe à la base de l'apprentissage et définit les compétences à développer. Devoirs à domicile selon l'instituteur et selon le règlement grand-ducal. Il y a deux équipes professionnelles distinctes: les enseignants assurent les cours scolaires, les éducateurs assurent les activités socio-éducatives. Les parents décident librement combien de fois et à quel moment leur enfant profitera des activités de la maison relais.

HORAIRES

STRUCTURE À JOURNÉE CONTINUE – PRÉCOCE:

VILLA MIRABELLA

Les élèves inscrits à l'éducation précoce de la Villa Mirabella ont le choix entre 2 groupes (A ou B).

Choix A:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00 - 08h00					
08h00 - 13h00	Plage obligatoire (avec repas à midi)				

Choix B:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00 - 08h00					
08h00 - 16h00	Plage obligatoire (avec repas à midi)				
16h00 - 19h00					

Pour un encadrement supplémentaire (avant 08h00, respectivement après 13h00 ou 16h00) vous pouvez contacter la **maison relais Villa Mirabella**. Un encadrement en dehors de l'horaire obligatoire (marqué en bleu) est seulement possible pour les enfants qui sont inscrits à l'éducation précoce de la **Villa Mirabella**. L'éducation précoce est **facultative**. Sont admissibles à l'éducation précoce de la Ville de Wiltz: les enfants **âgés de 3 ans** révolus au 31 août 2022.

HORAIRES

SYSTÈME CLASSIQUE – PRÉCOCE:

VILLA MILLERMOALER & REENERT

Les élèves des écoles classiques ont le choix entre 2 groupes (A ou B).

Choix A:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 11h45	Précoce	Précoce	Précoce	Précoce	Précoce

Choix B:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 - 11h45	Précoce	Précoce	Précoce	Précoce	Précoce
14h00 - 16h00	Précoce		Précoce		Précoce

L'éducation précoce (Villa Millermoaler & Reenert) se déroule suivant l'horaire marqué en bleu. Pour un encadrement supplémentaire, vous pouvez contacter le Kannerhaus Wooltz ou une des crèches locales.

L'éducation précoce est **facultative**. Sont admissibles à l'éducation précoce de la Ville de Wiltz: les enfants **âgés de 3 ans** révolus au 31 août 2022.

HORAIRES

STRUCTURE À JOURNÉE CONTINUE – CYCLE 1.1. – 4.2. – ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE & PRIMAIRE

VILLA MIRABELLA

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00 - 08h00					
08h00 - 16h00	Encadrement scolaire, repas à midi, encadrement pédagogique, temps libre, temps de repos, activités sportives et culturelles				
16h00 - 19h00					

SYSTÈME CLASSIQUE – CYCLE 1.1. ET 1.2. – ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

VILLA MILLERMOALER & REENERT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00 - 08h00					
08h00 - 11h45	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11h45 - 14h00					
14h00 - 16h00	Cours		Cours		Cours
16h00 - 19h00					

HORAIRES

SYSTÈME CLASSIQUE – CYCLE 2.1. - 4.2. – ÉDUCATION PRIMAIRE

VILLA MILLERMOALER & REENERT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h00 - 07h55					
07h55 - 11h50	Cours	Cours jusqu'à 12h25	Cours	Cours jusqu'à 12h25	Cours
11h50 - 14h00					
14h00 - 16h00	Cours		Cours		Cours
16h00 - 19h00					

Les élèves ont la possibilité d'être encadrés à la maison relais avant 07h55, entre 11h50 et 14h00 ainsi qu'après 16h00. Ils peuvent manger à midi à l'école. Toutes les heures supplémentaires sont payables au tarif «Chèque-Service». (plus d'informations p. 12 – 15)

L'école est **obligatoire** pour tout enfant âgé de 4 ans au 31 août 2022. **En cas d'absence non motivée d'un enfant, l'administration communale entamera les procédures nécessaires.**

«Accueil Cycle1»: Tous les mardis et jeudis de 11h45 à 12h30, la maison relais offre un encadrement des élèves afin d'éviter qu'ils attendent tout seuls le bus ou leurs frères et sœurs.

- Toutes les heures d'encadrement sont payables au tarif «Chèque-Service».
- Si vous avez encore des questions, contactez les enseignants du Cycle 1.
- Vous trouvez la fiche d'inscription sur notre site Internet (www.wiltz.lu).

ENCADREMENT DES ÉLÈVES EN DEHORS DES HEURES DE CLASSE

LE «CHÈQUE-SERVICE»

L'introduction du «Chèque-Service» est la première étape vers une gratuité partielle des services de garde de vos enfants. Le tarif effectif varie en fonction du revenu du ménage et du rang de l'enfant.

Qui peut en bénéficier?

Tous les enfants:

- qui résident au Luxembourg ou dont un parent ou représentant légal est travailleur ressortissant de l'Union européenne et employé au Luxembourg
- âgés entre 0 et 12 ans et/ou qui fréquentent l'école fondamentale

1. Inscription «Chèque-Service» auprès de la commune

Pièces à fournir:

- **Numéro de matricule de l'enfant**
- Copie du **bulletin d'impôt** le plus récent
- À défaut de produire le bulletin d'impôt: **un certificat de revenu** établi par l'Administration des Contributions directes, ainsi qu'une preuve de la situation de revenu du ménage (3 dernières fiches de rémunération, certificat annuel le plus récent du chômage, ...)
- Les bénéficiaires du **REVIS**: attestation récente délivrée par le Fonds National de Solidarité
- Au cas où le requérant touche une **pension alimentaire** pour un enfant: copie du jugement ou extrait bancaire

Les adhésions aux cartes «Chèque-Service» pourront être faites à l'administration communale auprès du service «Biergeramt» (Tél.: 95 99 39 1).

ENCADREMENT DES ÉLÈVES EN DEHORS DES HEURES DE CLASSE

2. Inscription auprès d'une structure d'accueil

La procédure pour l'inscription auprès d'une structure d'accueil reste inchangée: les parents s'adressent au service de leur choix et leurs enfants sont admis en fonction des places disponibles. Pour en savoir plus: **Téléphonez gratuitement au numéro 8002 1112.** (www.chequeservice.lu)

MAISON RELAIS

Dans les trois écoles fondamentales, 4, Campingstrooss, 9a, avenue Nic. Kreins et 11, avenue Nic. Kreins, il y a une maison relais. Elles sont ouvertes pour tous les enfants qui fréquentent l'école fondamentale de Wiltz. La structure d'accueil fonctionne pendant les périodes scolaires ainsi que pendant les congés scolaires **du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00.**

Le prix d'accueil et du repas est calculé selon les tarifs du système «Chèque-Service». **La carte «Chèque-Service» est d'ailleurs obligatoire** pour l'inscription. Pendant l'année scolaire en cours, il est très difficile d'effectuer une inscription. Toutes les demandes tardives sont reprises sur une liste d'attente.

Important:

- Les enfants du cycle 1 sont repris à l'école par des éducateurs de la maison relais. Les enfants des cycles 2 à 4 se dirigeront seuls vers le check-point de la maison relais où l'accueil des enfants est garanti.
- Il est très important de signaler toute absence de vos enfants. En cas d'absence de l'enfant au rassemblement, les éducateurs contacteront les parents et le cas échéant l'instituteur de l'enfant. **Si aucun des parents n'est joignable par téléphone, la maison relais se réserve le droit de signaler l'absence de l'enfant à la police grand-ducale.**

L'ÉDUCATION NON FORMELLE GRATUITE POUR VOTRE ENFANT

L'ÉDUCATION NON FORMELLE ACCESSIBLE À TOUS LES ENFANTS

À partir de la rentrée 2022 - 2023, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse rend en effet gratuit l'accueil dans les structures d'éducation non formelle pendant les semaines d'école, pour les enfants scolarisés à l'enseignement fondamental (à compter de l'obligation scolaire).

Dans quelles structures d'éducation et d'accueil l'accueil est gratuit ?

La gratuité concerne toutes les structures d'éducation et d'accueil pour enfants scolarisés : maisons relais (appelées parfois aussi foyers de jour ou foyers scolaires), mini-crèches et assistants parentaux.

Qui est concerné par la gratuité?

Si votre enfant a 4 ans accomplis au 1^{er} septembre (début de l'obligation scolaire), et qu'il fréquente l'enseignement fondamental ou l'équivalent, il profite de la gratuité. L'éducation précoce n'est pas concernée.

Quelles sont les périodes gratuites?

La gratuité de l'accueil porte sur les semaines d'école, du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00. Pour les heures d'accueil avant 7h00 et après 19h00, la participation financière des parents suit le barème du chèque-service accueil (CSA).

Quels sont les tarifs pendant les vacances?

Les semaines de vacances ne sont pas gratuites. La participation financière des parents n'est plus plafonnée par un forfait: c'est le barème du CSA qui s'applique.

L'ÉDUCATION NON FORMELLE GRATUITE POUR VOTRE ENFANT

Comment puis-je profiter de la gratuité?

Si votre enfant fréquente déjà une structure d'éducation et d'accueil, vous n'avez rien à faire.

Si ce n'est pas encore le cas, vous devez d'abord adhérer au système du chèque-service accueil (CSA). Pour adhérer au CSA, rendez vous dans votre commune, si vous habitez au Luxembourg. Si vous êtes frontalier, adressez-vous à la Caisse pour l'avenir des enfants. Vous pourrez ensuite inscrire votre enfant auprès d'une structure d'éducation et d'accueil prestataire du CSA. Il y sera admis selon les places disponibles.

Les repas sont-ils aussi gratuits?

Pendant les semaines d'école, les repas de midi sont aussi gratuits pour tous les enfants soumis à l'obligation scolaire. Pendant les vacances, la gratuité des repas est réservée aux familles disposant d'un revenu inférieur à deux fois le salaire social minimum. Pour les autres familles, c'est le barème du CSA qui s'applique.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



RÉPONSES À VOS QUESTIONS

LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION DE MON ENFANT

Deux étapes sont à effectuer pour inscrire votre enfant à l'école:

1. Déclaration de résidence auprès du service «Biergeramt».

Grand-Rue 2, L-9530 Wiltz
Tél.: 95 99 39 1, e-mail: biergeramt@wiltz.lu

Heures d'ouvertures: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (tous les mercredis jusqu'à 19h00).

2. Passage au Service scolaire

Veillez présenter les documents suivants:

- certificat de résidence
- pièce d'identité d'une personne responsable et de l'enfant

Secrétariat – Service scolaire
Grand-Rue 2, L-9530 Wiltz
Tél.: 95 99 39 71, e-mail: enseignement@wiltz.lu

Romy Clees
Grand-Rue 2, L-9530 Wiltz
Tél.: 95 99 39 71, e-mail: romy.clees@wiltz.lu

Laura Wiltgen
Grand-Rue 2, L-9530 Wiltz
Tél.: 95 99 39 71, e-mail: laura.wiltgen@wiltz.lu

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

ÂGE D'ADMISSION DES ÉLÈVES

Education précoce:

sont admissibles les élèves âgés de 3 ans au 31 août de l'année en cours.

Cycle 1.1. et 1.2. Classes préscolaires:

sont admissibles les élèves âgés de 4 ans au 31 août de l'année en cours.

Cycles 2 à 4:

sont admissibles les élèves ayant atteint l'âge de 6 ans au 31 août de l'année en cours.

ADMISSION D'ENFANTS D'AUTRES COMMUNES (règlement grand-ducal du 14.05.2009)

Art.1. Les parents qui entendent faire scolariser leur enfant dans l'école d'une autre commune que celle de leur résidence adressent, avant le 1^{er} mai de l'année précédant la rentrée scolaire, une demande écrite et motivée au collège des bourgmestre et échevins de la commune où ils entendent faire scolariser leur enfant. Art.2. Le collège des bourgmestres et échevins communique sa décision aux parents avant le 15 mai. En cas d'acceptation de la demande, les parents informent la commune d'origine dans la huitaine, l'enfant est inscrit par l'administration communale concernée sur la liste des enfants scolarisés dans la commune pour l'année scolaire en question. Art.4. La détermination des frais de scolarité par la commune d'accueil se base exclusivement sur les frais occasionnés par les fournitures en nature aux élèves.

Sont considérés comme motifs valables:

1. La garde de l'enfant par un membre de la famille jusque et y compris le 3^e degré;
2. La garde de l'enfant par une tierce personne exerçant une activité d'assistance parentale agréée par l'État;
3. La garde de l'enfant par un organisme œuvrant dans le domaine socio-éducatif agréé par l'État;
4. La situation du lieu de travail d'un des parents.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

ABSENCES ET DISPENSES

Si votre enfant **est malade** ou s'il ne peut pas fréquenter les cours, vous devez prévenir **avant 8h00** du matin:

- Villa Mirabella: Tél.: 95 83 70 701
- Villa Millermoaler: Tél.: 95 83 70 640
- Reenert: Tél.: 95 83 70 460

Sans nouvelles de votre part, le personnel enseignant est obligé d'informer l'administration communale de l'absence de votre enfant, qui prendra alors toutes les mesures qui s'imposent.

Si l'enfant est absent pendant plus de 2 jours, veuillez remettre un certificat médical à l'enseignant.

Les dispenses de fréquentation scolaire **pourront être accordées sur demande écrite et motivée** de la personne responsable pour:

- **1 jour** (ou une partie de la journée): par le titulaire de classe
- **plus d'une journée:** par le président du comité d'école

Sauf **autorisation du ministre**, l'ensemble des dispenses accordées ne peut pas dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Modèle d'excuse

Nom de l'élève:

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e)

vous prie de bien vouloir excuser l'absence de ma fille/ mon fils

du..... au inclus,

à cause de

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Wiltz, le Signature:

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

TRANSPORT

La commune de Wiltz incite les gens à ne pas déposer les enfants avec la voiture privée, mais que les élèves viennent à pied à l'école ou en bus.

Transport individuel

Il est fortement recommandé que les élèves viennent à pied à l'école. À ces fins les chemins de l'école les plus directs ont été signalés par une icône sur les trottoirs.

Si vous amenez quand même vos enfants en voiture, l'administration communale tient à vous signaler que:

- L'avenue Nicolas Kreins est **interdite** à toute circulation
- Il est **recommandé** d'utiliser les parkings publics se trouvant aux alentours, p.ex. le parking au coin de l'avenue de la gare par lequel vous avez un accès direct vers l'école en traversant le parc Simon
- Il **n'est pas permis** d'utiliser le parking du supermarché SMATCH (parking privé) pour y déposer les élèves!

En circulant avec votre voiture dans les alentours des bâtiments scolaires, veuillez svpl. à la sécurité de tous les enfants en faisant preuve d'une conduite adéquate et responsable!

Transport scolaire 2022/2023

En raison d'une réorganisation du réseau RGTR, nous ne disposons malheureusement pas d'horaires précis au moment de la réalisation de cette brochure. Les lignes scolaires seront publiées mi-août, auxquelles vous pouvez accéder soit par le site www.mobiliteit.lu, soit par téléphone au numéro 2465 2465.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

COLLABORATION AVEC LES PARENTS

Les parents peuvent s'adresser aux titulaires de classes ainsi qu'à l'équipe pédagogique qui collabore avec l'instituteur/-trice d'un même cycle. Les parents et les enseignants procèdent régulièrement à des échanges individuels au sujet des élèves. Les parents sont tenus de répondre aux convocations du titulaire de classe, du président du comité d'école et de la Direction de région.

Pendant l'année scolaire, le titulaire de classe organise régulièrement des réunions d'information et de concertation pour les parents des élèves portant notamment sur les objectifs du cycle, les modalités d'évaluation des apprentissages et l'organisation de la classe que fréquentent leurs enfants. Le président du comité d'école se tient également à la disposition des parents (sur demande des parents, un rendez-vous pourra être fixé soit par téléphone soit par courrier électronique).

SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

Les élèves sont sous la surveillance du titulaire ou des intervenants respectifs durant les heures de classe. Un plan de surveillance, établi par le comité d'école, garantira la présence de surveillants dans les cours des bâtiments scolaires:

- 10 minutes avant le début des cours (matin et après-midi)
- pendant les récréations
- 10 minutes après la fin des cours

A la fin des cours, les enseignants veillent à ce que tous les élèves quittent le bâtiment scolaire. Les enseignants, figurant sur le plan de surveillance, surveillent également les élèves à l'arrivée et au départ des bus scolaires. Les parents sont quand-même priés de récupérer leurs enfants **à l'heure** (voir l'horaire sur les pages 8 à 11).

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

LIVRES SCOLAIRES

Tous les enfants reçoivent **gratuitement** leurs livres scolaires.

ACCIDENTS SCOLAIRES

Tous les accidents (à l'école ou sur le trajet de l'école) sont à déclarer **immédiatement** au titulaire de classe respectivement à la maison relais (selon le moment où cela survient).

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES 2022/2023

L'année scolaire commence le jeudi 15 septembre 2022 et finit le vendredi 14 juillet 2023.

Vacances scolaires:

Toussaint	29 octobre 2022	–	6 novembre 2022
Noël	24 décembre 2022	–	8 janvier 2023
Carnaval	11 février 2023	–	19 février 2023
Pâques	1 ^{er} avril 2023	–	16 avril 2023
Pentecôte	27 mai 2023	–	4 juin 2023
Vacances d'été	15 juillet 2023	–	14 septembre 2023

REMARQUE: Nous rappelons **qu'aucun** enfant scolarisé **a le droit** de partir en vacances **avant le début des vacances, ni de prolonger** les vacances au-delà de la date de la rentrée.

Jours de congé isolés:

Saint-Nicolas	6 décembre 2022
Fête du travail	1 ^{er} mai 2023
Journée de l'Europe	9 mai 2023
Ascension	18 mai 2023
Fête Nationale	23 juin 2023

Le lendemain de la 1^{ère} Communion, les classes du 3^e cycle de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

LES ACTEURS – CLASSES, TITULAIRES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Villa Mirabella - 4, Campingstrooss

Terra - Cycle 1 (Éducation précoce et préscolaire)

Antoinette Mertens
Carmen Majeres
Julie Gereke
Sandra Dozzo
Andrea Huppertz

Aqua - Cycle 2 (1^{ère} et 2^e année scolaire)

Daniela Ribeiro Da Silva
Kathy Dos Santos Branquinho

Luna - Cycle 3 (3^e et 4^e année scolaire)

Ken Weis
Pol Peiffer
Angie Wauters

Stella - Cycle 4 (5^e et 6^e année scolaire)

Ana Paula Soares
Coralynne Schoenherr
Ralph Schon

Instituteurs/institutrices supplémentaires

Bajram Kurtisi

Numéros de téléphone de l'école Villa Mirabella:

Cycle 1 - Terra/Spann	95 83 70 712
Cycle 2 - Aqua	95 83 70 715
Cycle 3 - Luna	95 83 70 710
Cycle 4 - Stella	95 83 70 713

LES ACTEURS – CLASSES, TITULAIRES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Reenert – 11, avenue Nicolas Kreins

Cycle 1 (Éducation précoce)

Sophie Metzler, Joy Sassel 95 83 70 408

Cycle 1 (Éducation préscolaire)

Classe 1: Rosanne Hosmar 95 83 70 410

Classe 2: Sarah Michiels 95 83 70 403

Classe 3: Line Ancillon 95 83 70 407

Classe 4: Sandra Everad 95 83 70 404

Classe 5: Nathalie Raveane, 95 83 70 406

& Katja Götz (& Nadia Lallemand)

Cycle 2 (1^{ère} et 2^e année scolaire)

Classe 1 (2.1): Lindsay Schweig 95 83 70 412

& Cristiana Landeira

Classe 2 (2.1): Melanie Schaus 95 83 70 413

Classe 3 (2.1): Diana Bajraktaraj 95 83 70 417

Classe 4 (2.2): Conny Reiffers 95 83 70 414

& Joé de Dood

Classe 5 (2.2): Andreia Campos Da Costa 95 83 70 411

Classe 6 (2.2): Jessica Gomes De Jesus 95 83 70 416

Classe 7 (2.2): Raquel Pinto Teixeira 95 83 70 415

Cycle 3 (3^e et 4^e année scolaire)

Classe 1 (3.1): Christiane Cerqueira 95 83 70 425

Classe 2 (3.1): Vera Augscheller 95 83 70 427

Classe 3 (3.1): Gaby Loutsch 95 83 70 423

Classe 4 (3.2): Vito Fiume 95 83 70 424

Classe 5 (3.2): Dany Petit 95 83 70 426

Classe 6 (3.2): Lisa Machado 95 83 70 421

Classe 7 (3.2): Isabelle Graffé 95 83 70 422

Cycle 4 (5^e et 6^e année scolaire)

Classe 1 (4.1): Lou Majerus 95 83 70 434

Classe 2 (4.1): Sammy-Jo Flander 95 83 70 432

& Joé de Dood

Classe 3 (4.1): Sébastien Bertin 95 83 70 435

Classe 4 (4.2): Maurane Schlossmacher 95 83 70 436

Classe 5 (4.2): Lynn Schmitz 95 83 70 431

Classe 6 (4.2): Maryse Loutsch 95 83 70 433

Instituteurs/institutrices supplémentaires

Claude Windeshausen, Linda Thelen, Sven Ramponi

Christoph Glod, Alexandra Plumer, Tamara Simon

Monique Arens, Mirlinda Gorqaj, Daniel Weber

Ellen Kraus, Ajla Redzepovic, Seijla Agonovic

IEBS: Astrid Neuman

Cours d'accueil: Jacqueline Kaiser, Viviane Kinnen

ESEB: Jil-Lucie Pfeffer, Yves Kails, Elisabeth Schmitz, Elisabete Da Silva Correia, Edy Weber, Mona Röhl, Michèle Reiles

LES ACTEURS – CLASSES, TITULAIRES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Villa Millermoaler – 9a, av. Nicolas Kreins

Cycle 1 (Éducation précoce)

Claudine Braun, Romy Malget 95 83 70 635
Tessy Wagener

Cycle 1 (Éducation préscolaire)

Classe 1: Malou Goetz 95 83 70 631
Classe 2: Nadine Bredimus 95 83 70 634
& Nina Sauber
Classe 3: Sandy Rentmeister 95 83 70 632
& Sharon Laux
Classe 4: Elisabeth Stouffs 95 83 70 642
Classe 5: Sandy Vanhaekendover 95 83 70 633

Cycle 2 (1^{ère} et 2^e année scolaire)

Classe 1 (2.1): Isabelle Sentges 95 83 70 644
Classe 2 (2.1): Simone Schaack 95 83 70 641
& Sandy Turmes
Classe 3 (2.2): Julie Rothe 95 83 70 643
& Simone Mack
Classe 4 (2.2): Corine Wagner 95 83 70 645
Classe 5 (2.2): Yves Schlabertz 95 83 70 657

Cycle 3 (3^e et 4^e année scolaire)

Classe 1 (3.1): Kerstin Kohnen 95 83 70 654
Classe 2 (3.1): Catherine Gira 95 83 70 652
Classe 3 (3.2): Lena Mafra 95 83 70 684

Classe 4 (3.2): Mandy Lisch 95 83 70 683

Classe 5 (3.2): Romy Federspiel 95 83 70 656

Cycle 4 (5^e et 6^e année scolaire)

Classe 1 (4.1): Manon Feyen 95 83 70 655

Classe 2 (4.1): Manuela Jaas 95 83 70 682
& Claude Stork

Classe 3 (4.1): Luca Annese 95 83 70 681

Classe 4 (4.2): Gilles Messerig 95 83 70 655

Classe 5 (4.2): Mike Miller 95 83 70 651

Instituteurs/institutrices supplémentaires

Dan Huet, Marianne Rickal-Schweig,
Stéphanie Friob-Bohnert, Myriam Hofferlin, Gilles Schammel,
Elodie Detombes, Besjana Bajraktaraj, Alma Jusufovic

Cours d'accueil:

Danielle Melchior

IEBS:

Claudine Schweig-Pletgen

ESEB:

Nathalie Conrath, Laurence Monin, Christiane Diederich

LES ACTEURS

LES ÉDUCATEURS DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE DE WILTZ

Les éducateurs de l'école fondamentale de Wiltz soutiennent les enseignants dans leur travail et complètent le groupe éducatif.

Les éducateurs essaient de répondre de manière satisfaisante et compétente aux besoins des enfants. Basé sur des observations quotidiennes, ils s'efforcent de résoudre les conflits entre les enfants avec des jeux et activités collectifs. Outre la promotion des activités scolaires, il est également essentiel de renforcer le comportement social des élèves.

LES ACTEURS

DIRECTION RÉGIONALE 15

Les écoles fondamentales de Wiltz font partie de la direction régionale 15.

Le directeur: M. Marc Schreiner.

Les directeurs adjoints:

M. Thomas Theisen, M. Gilles Develter et Mme Joëlle Bernard

Contact: Bureau direction régionale 15

8, avenue Nic Kreins, L-9536 Wiltz

Tél.: 24 75 58 90

E-mail: secretariat.wiltz@men.lu

Le directeur et les directeurs adjoints ont pour mission:

- d'assurer la surveillance des écoles de l'enseignement fondamental, publiques et privées, et de l'enseignement à domicile dans la région
- d'assurer le bon fonctionnement des écoles et de veiller à l'observation des lois, règlements et directives officielles
- d'exercer le pouvoir hiérarchique sur le personnel des écoles de sa région
- de surveiller l'ensemble des activités d'apprentissage ayant lieu pendant l'horaire scolaire

- de soutenir le dialogue et la concertation entre les partenaires scolaires
- de participer à la mise en œuvre des plans de développement de l'établissement scolaire

Le secrétariat de la direction régionale est à la disposition du directeur et des directeurs adjoints.

Il assure:

- les travaux administratifs
- l'affectation des membres de la réserve des suppléants pour l'enseignement fondamental et le remplacement du personnel enseignant en cours d'année
- la gestion des archives
- le prêt de documentation pédagogique et de matériel didactique

LES ACTEURS

LES COMITÉS D'ÉCOLE

Villa Mirabella - 4, Campingstrooss

- Angie Wauters, présidente 95 83 70 701
- Antoinette Mertens
- Ralph Schon
- Pol Peiffer

Reenert - 11, avenue Nicolas Kreins

- Linda Thelen, présidente 95 83 70 437
- Isabelle Graffé
- Cristiana Landeira
- Maryse Loutsch
- Joy Sassel
- Sven Ramponi

Villa Millermoaler - 9a, avenue Nicolas Kreins

- Dan Huet, président 95 83 70 680
- Malou Goetz
- Stéphanie Friob-Bohnert
- Manuela Jaas
- Julie Rothe

LES ACTEURS

LES COMITÉS DE PARENTS

Les différents comités de parents se composent de parents qui ont des enfants inscrits à l'école fondamentale de Wiltz.

Les membres du comité sont élus pour la durée de trois ans. Les nouvelles élections sont prévues au mois d'octobre 2022.

Villa Mirabella:

Antonio Lima
Moris Moreno
Vinciane Granjean
Rosa Rodrigues
Vera Lucia Miranda Lima
Christina Cunha Machado

Reenert:

Sabrina Schleich
Amerisa Imamovic-Cosic
Cedalia Korac
Aida Mujkic-Rizvic
Conny Hieff
Saima Jusufovic
Uneisa Jusufovic
Sabrina Tutic Badic

Villa Millermoaler:

Karim Andoulsi
Nadia Andoulsi
Amela Bormann
Isabelle Coque
Mamadou Diallo
Claudia Giorgio
Iso Kurbarovic
Paulo Marinho
Helder Marques
Elisa Mujkanovic
Adisa Osmanovic
Jim Shinn
Sadija Turkovic
Misala Tutic-Hamzic

LES ACTEURS

LA COMMISSION SCOLAIRE

- Fränk Arndt, Président
- Marc Schreiner, Directeur
- Alphonse Arend, Maisy Berscheid, Frederic Boumans, Gilbert Diederich, Mike Hieff, Sonja Koenig, Fernand Lanners, Guy Libambu, Annabelle Miller-Feider, Petitnicolas-Weigel Carole, Michael Schenk, membres
- Représentants des comités d'école, représentants des maisons relais et représentants des comités de parents

LE SERVICE SCOLAIRE DE LA COMMUNE

Le service scolaire veille au bon fonctionnement de l'enseignement dans notre commune. Il s'occupe notamment de l'organisation scolaire, de l'inscription des élèves, l'échange avec le personnel enseignant, du transport scolaire, de la médecine scolaire, des déclarations d'accidents et d'assurances scolaires, des certificats scolaires, ...

Administration communale de Wiltz - Service scolaire

2, Grand-Rue, L-9530 Wiltz
Tél. : 95 99 39 71
E-mail: enseignement@wiltz.lu

Personnes de contact:

Romy Clees
2, Grand-Rue, L-9530 Wiltz
Tél.: 95 99 39 71
E-mail: romy.clees@wiltz.lu

Laura Wiltgen
2, Grand-Rue, L-9530 Wiltz
Tél.: 95 99 39 71
E-mail: laura.wiltgen@wiltz.lu

LA MÉDECINE SCOLAIRE ET L'ASSISTANTE SOCIALE

Centre médico-social Wiltz

4, avenue Nic Kreins, L-9536 Wiltz
Tél.: 95 83 09 1

LES ACTEURS

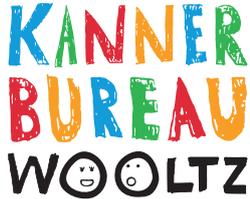
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APEEF

Le but de l'association est de soutenir les écoles en aidant à réaliser divers projets comme par exemple le soutien financier des classes de neige/mer et de plaines de jeux, le financement d'une pièce de théâtre ou bien encore d'une séance de lecture.

Membres:

BUKASA Dominique - Présidente,
PAQUAY Tom - Vice-Président,
GIORGIO-MARQUES Claudia - Secrétaire,
BIANCO Angela,
FERREIRA Isabel,
JURGA Nathalie,
SCHLEICH Sabrina.

KANNERBUREAU WOOLTZ



Le Kannerbureau soutient les enfants afin qu'ils revendiquent leur droit de participation. Ici, la perspective des enfants est mise en évidence. Tous les enfants jusqu'à 14 ans peuvent articuler leurs besoins, leurs préoccupations et nous faire part de leurs expériences de la vie quotidienne, participer aux projets et planifier. Aux adultes, le Kannerbureau sert en tant que service de conseil autour du thème de la participation des enfants.

KANNERBUREAU WOOLTZ

24, Campingstrooss
L-9554 Wiltz
Tél.: (+352) 95 83 70 861
E-mail: contact@kabu.lu
www.kabu.lu

Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes.